

# Médailles suisse nouvelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau**

Band (Jahr): **6 (1896)**

PDF erstellt am: **04.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-622902>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# MÉDAILLES SUISSES NOUVELLES

V<sup>1</sup>

## 76. — **Charles Schenk, conseiller fédéral.**

★ CARL SCHENK ★ En sens inverse : 1823 1895

Buste légèrement de trois-quarts à gauche. Signé au bas : HUGUENIN  
FRS Grènetis.

Ŕ. BUNDESRATH 1864 En cinq lignes, sous une croix fédérale  
rayonnante : BUNDESPRÄSIDENT | 1865 1871 | 1874 1878 | 1885 |  
1893

Vue des palais fédéraux à Berne. Au bas, sur une palme, deux écus  
superposés, l'un aux armes de Berne, l'autre aux armes de la commune  
de Signau (pallé d'argent et d'azur à deux fascés de gueules brochant  
sur le tout), d'où Schenk était originaire, portant en lettres incuses :  
Gemeinde Signau Signé au bas, à droite : HUGUENIN FRS

Diam. : 0,047. Argent oxydé, bronze.

Médaille gravée et éditée par MM. Huguenin frères, au Locle.

## 77. — **Tir à Berne.**

☆ ZUR ERINNERUNG AN DAS EHR-FREI-U. REVOLVER-  
SCHIESSEN Deuxième ligne de légende, séparée de la première par  
un grènetis : BERN 30. JUNI — 7. JULI. 1895

Écu aux armes de Berne surmonté d'une couronne murale.

Ŕ · UEB' AUG UND HAND FÜR'S VATERLAND

Guillaume Tell et son fils brandissant une flèche.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium.

<sup>1</sup> Voy. *Revue suisse de numismatique*, 1895, p. 99, 247, 352 et ci-devant p. 171. —  
*Errata* de la liste n° IV : N° 70, GENERAL SECRETÄR doit être en un seul mot. N° 72, le  
revers est celui des n° 46 et 45. N° 74, il y a une étoile à la fin de la légende du droit, le  
trophée du revers est dans un grènetis.

78. — **Tir fédéral de Winterthour**<sup>1</sup>.

☆ ERINNERUNG A. D. EIDGENÖSSISCHE SCHÜTZENFEST  
IN WINTERTHUR Deuxième ligne de légende, séparée de la première par un grènetis : VON 27. JULI — 8. AUGUST 1895

Écu aux armes de Winterthour sommé d'une couronne murale.

Revers, diamètre, bélière et métal comme au numéro précédent.

79-80. — **Tir fédéral du Rio de la Plata.**

(79) ☆ VII° GRAN TIRO FEDERAL SUIZO AL RIO DE LA PLATA. OCTUBRE 1895



Deux<sup>e</sup> écus accolés aux armes de la République argentine et de la Confédération suisse, séparés par une arbalète surmontée d'un chapeau

<sup>1</sup> Voy. n° 27-40 et 59, d'autres médailles relatives au même événement. — Il ressort des derniers comptes publiés par le comité du Tir fédéral de Winterthour qu'il a été tiré : 521 coupes; 151 montres d'hommes en or; 300 montres de dames en or; 970 montres d'hommes en argent; 44 médailles d'or; 5060 médailles d'argent; 3710 médailles de bronze. — *Errata* : N° 28, les deux branches de laurier du droit sont liées par un ruban. N° 29, le tireur tient un écu de la main droite et sa carabine de la gauche. N° 30, il n'y a pas de point après 1895. N° 36, le quintefeuille de la légende doit être remplacé par une étoile; le revers est signé : LAUER. Ajouter : médaille gravée et éditée par M. L.-Ch. Lauer, à Nuremberg.

de tireur et posés sur des fusils, des lances et des flèches mis en sautoir, entourés par une branche de laurier et une branche de chêne liées par un ruban, le tout dans un grènetis.

R. ☆ SOCIEDAD TIRO SUIZO ☆ En sens inverse : ROSARIO SANTA FÉ

La Suisse sous les traits d'une femme debout, la tête ceinte d'une couronne murale, s'appuyant sur deux jeunes tireurs debout en costume du XVI<sup>e</sup> siècle. Signé à l'exergue : GEORGES HANTZ. GENEVE. Le tout dans un grènetis.

Diam. : 0,037. Or 2 exemplaires, argent 100 ex., bronze 250 ex.

(80) En six lignes, à droite : SOCIEDAD DE TIRO SUIZO DE SANTA FE | VII<sup>o</sup> | GRAN TIRO FEDERAL SUIZO | AL RIO DE LA PLATA | *Octubre 1895* | DISTINCION DE HONOR Au-dessous, un cartouche libre destiné à recevoir le nom du possesseur. A gauche, une roche et un laurier arraché. Sur la roche est frappé le revers du numéro précédent.

Hauteur : 0,088, largeur : 0,150. Plaquette en galvanoplastie, argent 8 ex., cuivre 1 ex. (ce dernier dans la collection P.-Ch. Strœhlin), dont l'original, en cuivre ciselé, est conservé dans la collection de M. Hantz.

Prix gravés par M. Georges Hantz et frappés par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or; la plaquette formait les prix d'honneur.

### 81. — Société de tir suisse de Buenos-Ayres.

#### SOCIETE DE TIR SUISE

Dans le champ à droite, en deux lignes : BUENOS | =AYRES

Une femme assise, de profil à gauche, sur un rocher, vêtue d'une ample draperie; le bras droit nu et étendu tient une branche de laurier; le bras gauche s'appuie sur un écu aux armes de la Confédération et la main tient une épée au fourreau. Au fond, un lac et des montagnes. Signé au bas, à gauche : GEORGES HANTZ. GENEVE.

R. Trophée formé d'une cible surmontée d'instruments de cibarre et flanquée de drapeaux, de fusils et d'un chêne arraché; au-dessous, un cartouche libre, destiné à recevoir le nom gravé du possesseur de la médaille et flanqué d'une branche de laurier. Signé au bas : G. H.

Diam. : 0,037. Or 20 ex., argent 110 ex., bronze 100 ex., plus 20 ex. en argent fin plaqué d'or à 18 k. sur les figures et ornements en relief.

Médaille de prix gravée par M. Georges Hantz, frappée par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.



82-84. — **Tir du 300<sup>e</sup> anniversaire de la fondation  
de la Société de tir d'Aarau.**

(82) ☆ SCHUTZENGESELLSCHAFT AARAU JUBILÄUMS-  
SCHIESSEN

Écu aux armes de la ville d'Aarau, flanqué d'une branche de laurier et d'une branche de chêne, surmonté des dates : 1596—1896 Signé au bas : R. MÜNGER INV. HOMBERG BERN FEC. Grènetis.

R). ALLZEIT DEN VÄTERN GLEICH

Un tireur debout, en costume suisse du XVI<sup>e</sup> siècle.

Diam. : 0,038. Argent et bronze.

Médaille de prix composée par M. R. Münger, gravée par M. F. Homberg, tous deux à Berne. Le tir a eu lieu le 23 août 1896.

(83) ☆ JUBILÄUMSSCHIESSEN AUG. 1896 ☆ En sens inverse :  
AARAU

L'aigle des armes de la ville d'Aarau, dans un grènetis.

R). 1596 VORWÄRTS 1896

Un personnage en costume suisse du XVI<sup>e</sup> siècle, debout et passant, tenant un drapeau. A l'exergue une étoile.

Diam. : 0,033. Bélière. Étain.

Médaille gravée et éditée par M. F. Homberg, à Berne.

(84) ★ 300 JÄHR. JUBILÄUMS-SCHIESSEN DER SCHÜTZEN-  
GESELLSCHAFT AARAU ★ En sens inverse : 23.-24. AUG. 1896

Écu aux armes d'Aarau surmonté d'une croix fédérale rayonnante séparant les deux millésimes 1596—1896, et flanqué de deux branches de laurier; le tout dans un grènetis.

R). En trois lignes, dans un cartouche : HAND IN | HAND FÜRS |  
VATERLAND Au-dessus, un chapeau de tireur et un fusil posés sur  
le cartouche et une cible; à gauche, devant le cartouche, une coupe,  
puis une branche de laurier et une branche de chêne. Signé au bas :  
o. & m. z. (Revers du n° 29.)

Diam. : 0,039. Bélière. Aluminium.

85-86. — **Fête cantonale de gymnastique, au Locle.**

(85) FÊTE NATIONALE NEUCHÂTELOISE

En six lignes : DE | GYMNASTIQUE | AU LOCLE |  | 15,  
16, 17 AOUT | 1896

R. SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

Engins de gymnastique; au bas, deux branches de laurier liées par un ruban.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium, similor et similor argenté.

(86) FÊTE CANTONALE NEUCHÂTELOISE

En six lignes : DE | GYMNASTIQUE | AU LOCLE |  |  
15, 16, 17 AOUT | 1896

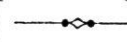
R. CONCOURS DE GYMNASTIQUE

Engins de gymnastique; au bas, deux branches de laurier liées par un ruban.

Diam. : 0,023. Bélière. Aluminium, similor et similor argenté.

Médailles de fabrication parisienne, éditées par M. Ch. Defailly, à Genève.

### 87-89. — **Manceuvres du III<sup>e</sup> corps d'armée.**

(87) En quatre lignes, dans un cartouche : TRUPPEN= | =ZUSAM-  
MENZUG |  | SEPTEMBER 1896

Le cartouche, surmonté d'une croix fédérale rayonnante, est posé sur un trophée formé d'un canon, d'un fusil, de drapeaux, d'un sabre, d'un schako et d'une branche de laurier. Signé au bas, à droite :  
HUGUENIN FR<sup>ES</sup>. LOCLE

R. Ligne de soldats d'infanterie à genoux, en tirailleurs. Signé comme ci-dessus.

Diam. : 0,034. Bélière. Aluminium et aluminium bruni.

(88) Comme au numéro précédent.

R. Artilleurs mettant un canon en position. Signé comme le revers précédent.

Diamètre, bélière et métaux comme au numéro précédent.

(89) Comme aux deux numéros précédents.

R. Un officier de dragons à cheval, passant à droite, suivi de deux dragons mousqueton au poing. Signé comme les précédents.

Diamètre, bélière et métaux comme aux numéros précédents.

Médailles gravées et éditées par MM. Huguenin frères, au Locle.

90. — **Société de tir suisse de Manille**  
**(Iles Philippines).**

☼ SOCIEDAD DE TIRO DE MANILA ☼ En sens inverse :  
FIESTA ANUAL

Trophée formé de deux fusils passés en sautoir sous une cible, et d'une couronne ouverte formée d'une palme et d'une branche de laurier liées par un ruban, le tout dans un grènetis.

℞. Écu aux armes de Manille posé sur un cartouche et sommé d'une couronne ducale.

Diam. : 0,038. Bélière. Argent.

Médaille de prix pour les fêtes annuelles de la Société, donnée pour la première fois en 1895.

91. — **M. Jean Balmer, de Lucerne.**

SVIS BENEVOLIS

Tête de profil à gauche. Grènetis. Signé au bas, en dehors du grènetis : JEAN KAUFFMANN F.

℞. En deux lignes verticales, à gauche : JOHANES | BALMER

Au centre, une feuille de houx posée en pal, et à droite, une hache de boucher posée de même.

Diam. : 0,021. Or fin 3 ex., argent oxydé 24 ex. (à fin septembre 1896).

Jeton personnel, à l'imitation d'une monnaie antique, gravé par notre collègue M. Jean Kauffmann, à Lucerne, pour son ami M. Balmer.

92. — **Médaille donnée à M. A. Girard, de Genève.**

En dix lignes, dans un grènetis : 1602 - 1896 | L'ETAT ET LA  
VILLE | DE GENÈVE | À | AMI GIRARD | PROMOTEUR | DU |  
NOUVEAU MONUMENT | DE | L'ESCALADE

℞. Celui de l'écu de cinq francs de Genève, 1848, gravé par Antoine Bovy. Sur la tranche, incus : L. FURET

Diam. : 0,031. Or 1 ex., bronze 4 ex.

L'exemplaire en or, de cette médaille, frappé à frais communs par l'État et la Ville de Genève, a été remis à M. Ami Girard, en sa qualité de promoteur de l'érection d'un nouveau monument sur la tombe des Genevois tués à l'Escalade (12 déc. 1602). Un des exemplaires de bronze a été donné au médaillier de notre Société par le frappeur, M. L. Furet.

93. — **Fête cantonale de chant à Ilanz**<sup>1</sup>.

★ ACHTES KANTONAL-SÄNGERFEST IN JLANZ KT. GRAUBÜNDEN

Dans un grènetis, deux écus accolés aux armes du canton des Grisons et de la ville d'Ilanz (d'argent au pal de gueules accolé d'une couronne de.) suspendus à un nœud de ruban; entre les écus, une touffe de fruits décoratifs pendant au même nœud de ruban. Au-dessous : 27.-28 MAI 1894. Grènetis.

R). Une lyre flanquée de deux rameaux de laurier. Grènetis.

Diam. : 0,029. Bélière. Argent et métal blanc.

94. — **Touring-Club suisse.**

Une roue de bicyclette chargée d'une fleur d'edelweiss au centre, d'un écu aux armes de la Confédération dans le haut, et des lettres T C S  
Revers uni avec agrafe.

Diam. : 0,036. Cuivre émaillé; quelques épreuves d'essai, sans l'émaillage, contremarquées d'un B incus.

Insigne des membres gravé par M. Georges Hantz et frappé par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or en 1896, année de la fondation du Club.

95. — **Club montagnard de Vevey.**

CLUB MONTAGNARD

Écu aux armes de la ville de Vevey posé sur deux piolets en sautoir et des branches de rhododendron. Au bas : VEVEY Signé au bas : G<sup>ES</sup> HANTZ GENEVE.

Revers uni avec agrafe.

Diam. : 0,030. Cuivre émaillé; quelques épreuves d'essai sans l'émaillage.

Insigne des membres gravé par M. Georges Hantz et frappé par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or (1896).

96-103. — **Médailles commémoratives pour fêtes sportives, écoles militaires, etc.**

(96) Deux jockeys à cheval franchissant une haie au galop. Au

<sup>1</sup> Communication de notre collègue, M. F. von Jecklin, à Coire.

fond, des tribunes garnies de spectateurs. Signé au bas, à droite :  
HUGUENIN FRÈS. LOCLE

R. Deux boggys lancés au galop dans un hippodrome. Au fond, une tribune garnie de spectateurs. Signé comme ci-dessus.

Diam. : 0,038. Bélière. Aluminium et métal anglais oxydé.

(97) La même pièce, entourée, sur chaque face, d'un cercle de billettes.

(98) Deux bicyclistes montés à côté l'un de l'autre, courant sur un chemin rustique, et faisant face au spectateur. Au fond, un poteau indicateur et des arbustes. Signé au bas : HUGUENIN FRÈS. LOCLE

R. Un bicycliste debout, au repos, appuyé sur le timon de sa bicyclette. Au fond, les tribunes d'un vélodrome. Signé au bas, à droite, comme ci-dessus.

Diamètre, bélière et métaux comme au n° 96.

(99) Revers agrandi du n° 89.

R. Tête de cheval harnachée, de trois quarts à gauche, dans un fer de cheval ; le cheval tient un fouet entre ses mâchoires. Le tout entouré d'un double rameau de chêne. Signé comme ci-dessus.

Diam. : 0,043. Bélière. Métaux comme aux trois numéros précédents.

(100) Revers agrandi du n° 88.

R. Trophée formé d'un canon Krupp et d'autres attributs d'artillerie, obus, seau, roue de voiture, écouvillon, sabot, accompagnés d'une branche de chêne. Signé au bas comme ci-dessus.

Diamètre, bélière et métaux comme au n° 99.

(101) Comme au n° 87, mais le cartouche sans inscription pour recevoir le nom de la caserne, la désignation de l'école, etc.

Revers, diamètre, bélière et métaux comme au n° 87.

(102) Comme au n° 88, mais le cartouche sans inscription.

Revers, etc., comme au n° 88.

(103) Comme au n° 89, mais le cartouche sans inscription.

Revers, etc., comme au n° 89.

Médailles gravées et éditées, en 1896, par MM. Huguenin frères, au Locle, et destinées à être vendues dans les fêtes sportives, les écoles militaires, les casernes, etc.

104. — **Corporation du Safran, à Lucerne.**

Sur une banderole repliée : **safran zuuft ; luzern**

Au centre, sur un fond treillissé, un écu chargé d'un mortier, d'une équerre, d'une hache, d'un marteau et de trois feuilles de laurier, et sommé du vase dit « Fritschikopf. »

Diam. : 0,031. Etain uniface sur rosace de ruban bleu.

Insigne des membres de la corporation bourgeoise du Safran, gravé à la fin de 1896 par notre collègue, M. Jean Kauffmann, de Lucerne, et communiqué par notre collègue, M. J. Meyer-am Rhyn. Les différentes pièces de l'écu sont les symboles : le mortier, des apothicaires ; l'équerre, des menuisiers ; la hache, des charpentiers ; le marteau, des maçons et des tailleurs de pierres ; les feuilles de laurier, des épiciers ; corporations qui, réunies, forment celle du Safran.

105. — **Médaille donnée à M. Alexandre Gavard,  
à Genève.**

En dix lignes, gravées à la main, dans une couronne (frappée) formée d'une branche de laurier et d'une branche de chêne liées par un ruban : *Alexandre Gavard | Député | au Conseil des Etats | 8 Novembre | —•— | Offert par | 8468 | votants | 5 Décembre | 1896* Signé au bas, au milieu : c. r.

R. Les armes de Genève, blasonnées, dans une cordette, flanquées d'une branche de chêne et d'une branche de laurier et surmontées d'un soleil portant le monogramme  $\frac{\text{O}}{\text{IHS}}$  et partageant la devise POST TENE | BRAS LVX Signé : CHARLES RICHARD F.

Diam. : 0,051. Argent 1 exemplaire.

Cette médaille a été remise à M. Gavard lors d'un banquet qui a eu lieu au Bâtiment Électoral, à Genève, le 5 décembre 1896, à l'occasion de victoires électorales du parti radical.

106. — **Médaille de la fondation Flückiger.**

F : A · FLÜCKIGER

Buste de profil à gauche. Signé au bas : A Scharff (le A et l'S entrelacés.) Grènetis.

R. En six lignes, dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier liées par un ruban : SCIENTIA | NON | VNIVS POPVLI | SED ORBIS | TERRARVM | 1892 Grènetis.



Nous n'avions pas eu l'occasion de signaler cette belle médaille, gravée par Scharff, le célèbre artiste viennois, en 1892, et qui est décernée par la Société suisse des pharmaciens à l'aide du fonds Flückiger, pour récompenser certains travaux. Nous ne pouvons malheureusement en indiquer le diamètre, ni le métal.

107. — **Médaille dite des « Maîtres tireurs. »**

SCHWEIZERISCHER — SCHÜTZENVEREIN Deuxième ligne de légende séparée de la première par un trois-quarts de cercle de vingt-trois étoiles : EHREN MEDAILLE

Au bas, un cartouche rectangulaire libre pour recevoir le nom du destinataire, entouré de branches de chêne et de rhododendron liées par un ruban, et au-dessus duquel apparaît un massif de montagnes ; au-dessus, la croix fédérale partageant la deuxième ligne de légende. Signé à gauche : R. KISSLING INV. à droite : GEORGES HANTZ GRAVEUR au bas : U. G. D.

R<sup>o</sup>. Buste de Guillaume Tell de trois-quarts à droite, avec une arbalète sur l'épaule droite. Signé à droite : RK en lettres entrelacées.

Tranche laurée en relief.

Diam. : 0,066. Argent, 16 ex. au 15 mars 1897.

La Société suisse des Carabiniers avait demandé des projets à plusieurs artistes pour la fourniture d'une médaille à délivrer, à chaque tir fédéral, aux meilleurs tireurs. Cette sorte de concours n'ayant pas donné de résultat, le Comité a demandé à M. Richard Kissling, à Zurich, de composer la médaille et ses projets ont été adoptés. Le buste du revers est celui de la statue, du même sculpteur, inaugurée à Altorf en 1895. M. Kissling a chargé notre collègue, M. Georges Hantz, de graver les coins qui présentaient, entre autres, deux difficultés : le nom du destinataire de la médaille devant être frappé en relief sur le cartouche du droit, celui-ci devait être formé d'un goujon mobile ; c'est, croyons-nous, la première fois qu'une médaille suisse présentait cette disposition. En outre, la tranche laurée ne pouvait être frappée d'une seule pièce ; deux matrices, droit et revers, ont été gravées pour cela ; à la frappe elles laissent entre elles une légère bavure qui doit être enlevée au ciselet. La médaille, très épaisse, exige des coins d'ébauche et des coins de terminaison. Les premiers exemplaires, terminés au commencement de 1897, ont été délivrés

aux « maîtres-tireurs » du Tir fédéral de Winterthour, 1895. La frappe se fait à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

108. — **Jeton-réclame du Sunlight-Savon**<sup>1</sup>.

CALENDRIER DE POCHE

Buste de profil à gauche de M. Lavanchy, dépositaire pour la Suisse, flanqué de deux branches de laurier liées par un ruban. Signé au bas : F. H. LAVANCHY-CLARKE, EDIT. Grènetis.

R). Celui du n° 69.

Diam. : 0,038. Laiton plaqué d'aluminium.

109. — **Société suisse de numismatique**<sup>2</sup>.

☞ ❖ SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE ❖ ☞ En sens inverse : SECTION DE GENÈVE

Au centre, en cinq lignes : INAUGURATION DU | NOUVEAU LOCAL | ~~~~~ | 4 NOVEMBRE | ∞ 1896 ∞ Au-dessus, un écu aux armes de la Confédération flanqué de deux palmes; au-dessous, un écu aux armes de Genève flanqué de même; le tout gravé à la pointe sur le droit poli d'un exemplaire uniface du jeton personnel de M. P.-Ch. Strœhlin (n° 26).

Diam. : 0,031. Cuivre 1 ex. (Coll. P.-Ch. Strœhlin).

L'inauguration du nouveau local, rue du Commerce, 5, a été célébrée par un banquet qui a eu lieu le 4 novembre 1896.

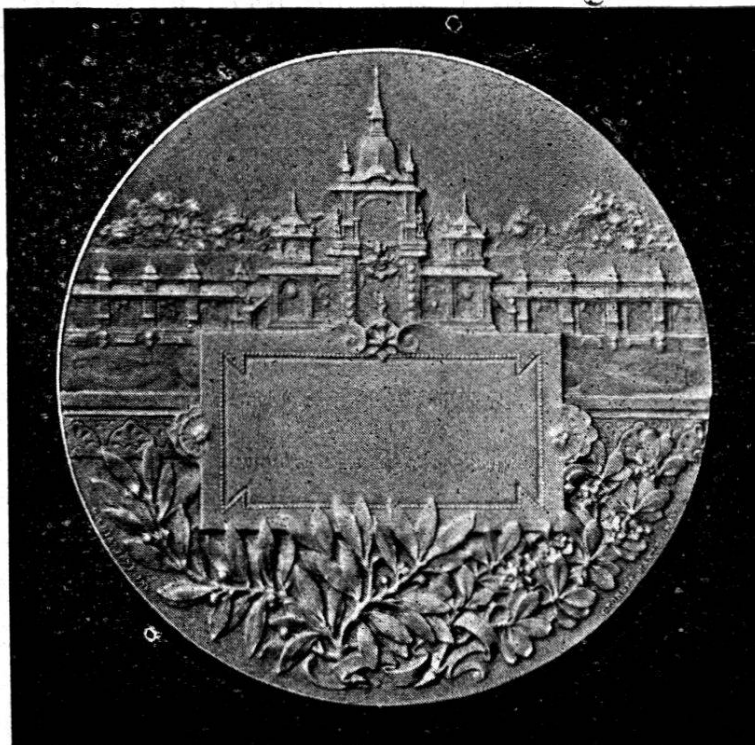
110-161. — **Exposition nationale suisse.**

(110) Une femme personnifiant la Suisse, assise de face sur un trône et cueillant de la main gauche des rameaux de laurier à un arbre placé derrière elle, rameaux qu'elle tend de la main droite; de chaque côté du trône, une balustrade portant deux écus; l'un, à droite, aux armes de la Confédération, l'autre, à gauche, aux armes de Genève. A la base du trône la devise, en deux lignes : · POST · TENEBRAS · | ❖ LUX · ❖

<sup>1</sup> Voy. nos 69 et 149, d'autres jetons de la même entreprise.

<sup>2</sup> Voy. nos 154-161, d'autres pièces relatives à la Société.

et la signature : A. Meyer inv. Au-dessus de la balustrade de droite,  
la signature : Hugues Bovy sc.; dans le champ, à droite, en trois  
lignes : EXPOSITION | NATIONALE | SUISSE à gauche, en deux  
lignes : GENÈVE 1896



R). Vue du pavillon central du Palais des Beaux-Arts; au-devant, un cartouche libre pour recevoir le nom gravé en creux, au burin, du destinataire de la médaille, fixé contre une balustrade et flanqué de branches de laurier et de rhododendron. Signé au bas : L. CHIATTONE INV. GEORGES HANTZ GRAV.

Diam. : 0,062. Or, argent et bronze.

Médaille officielle de récompense gravée par MM. Hugues Bovy et Georges Hantz, d'après les maquettes de MM. L. Chiattonne et A. Meyer, et frappée par M. L. Furet, à Genève.

(111) Réduction de la précédente, signée G. H. au droit, à la place de la signature de M. Hugues Bovy.

Diam. : 0,045. Or 2 ex., argent 482 ex., bronze 319 ex., étain 1 ex.

Médaille officielle de récompense pour les concours temporaires des groupes de l'agriculture et de l'horticulture, gravée par M. Georges Hantz et frappée par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

Le Comité central de l'Exposition avait ouvert, pour la fourniture de la médaille de récompense, un concours auquel trente-neuf projets furent présentés. Nous reproduisons deux articles publiés dans le *Journal de Genève*, qui donnent une idée assez exacte du concours (n° du 25 janvier 1896) et du résultat obtenu (n° du 10 décembre 1896) :

« Des différents concours artistiques provoqués par l'Exposition, celui de la médaille de récompense présentait certainement le plus de difficultés. Composer une médaille est une entreprise compliquée, surtout lorsque l'artiste a le sincère désir de créer quelque chose, d'échapper à la banalité. Il n'y suffit point, au reste, d'être bon dessinateur, voire même sculpteur de talent; il faut connaître les conditions toutes spéciales qu'exige, pour être utilisable, un projet de médaille : conditions particulières de disposition en une forme donnée, de relief, d'harmonie, de *couleur*, etc., qui toutes gênent l'inspiration et obligent à d'incessants sacrifices. Un bon médailleur doit être, semble-t-il, peintre plus encore que sculpteur. Ce dernier asservira moins facilement son génie et l'on peut dire que les modèles exécutés par des sculpteurs n'ont donné de belles médailles que lorsque le graveur chargé de tailler les coins était capable de retoucher les modèles et de les assouplir.



« On pourra donc se demander avec inquiétude ce qu'il adviendra des projets choisis par le jury, parmi les trente-neuf envois réunis à l'Athénée. Hâtons-nous de le dire, le jury a fait un choix excellent qui fait honneur à son bon goût et qu'il a eu peut-être quelque mérite à faire.

« Les deux projets récompensés en première ligne sont les seuls qui présentaient des idées nouvelles. Ceci nous paraît un point acquis, difficile à contester. Mais ils donneront lieu à une médaille du type moderne que l'école française a mis à la mode aujourd'hui, une médaille à relief plutôt mou, à bords plats, qui ne ressemblera pas à toutes celles que voit éclore la moindre de nos festivités. Le jury a rompu avec la tradition et c'est ce qui nous faisait dire qu'il a eu quelque mérite à juger ainsi.

« Le concours, dans son ensemble, est excessivement faible, plus faible que celui de l'affiche, pour lequel un sérieux effort avait été fait. C'est à peine si une dizaine d'envois dénotent d'un évident souci de bien faire et présentent des particularités dignes d'être notées. Idées à peu près nulles, banalité trop fréquente, tel est le bilan de ce concours, dont le grotesque même n'est point absent.

« On a regretté de n'avoir point organisé une exposition préalable de belles médailles; une exposition d'affiches, qui a eu peu ou pas d'influence sur le concours, avait été organisée en vue de l'affiche. Ce n'eût pas été plus utile pour la médaille, car tous les concurrents se sont inspirés de modèles plus ou moins connus. Ils ont largement puisé dans un fond qui semblerait devoir être abandonné et, le leur montrer officiellement, les aurait encouragés encore dans une voie regrettable.

« Les projets non primés dignes d'être signalés sont ceux signés : *Pour le mérite*; *Pax*, très décoratif, trop même pour être rendu en médaille, mais que l'on aurait dû, semble-t-il, récompenser au moins d'un troisième prix; *Patria*, d'un style germanique accentué et dont le revers ferait, malgré de grosses erreurs de blason, un assez beau plat d'orfèvrerie; *Sphinx*, à figures bien dessinées avec au droit une idée, un sculpteur taillant, nouveau Pygmalion, une statue de l'Helvétie qui s'anime et le couronne. A signaler encore huit projets envoyés de Bâle par un même artiste, tous dessinés avec une réelle habileté, mais d'une banalité désolante; ils constituent à eux seuls une synthèse des types allégoriques et symboliques, Renommées, Génies, Helvéties plus ou moins opulentes, ouvriers musculeux, fleuves, etc., employés et ressassés depuis quelque trente ans à tort et à travers.

« Quant aux cinq projets primés, on en peut dire du bien et du mal. Les trois troisièmes prix *ex æquo* (MM. Armand, H. Bovy et Lugeon) sont fort intéressants, les deux premiers surtout, le dernier étant le moins original. Le projet Armand, un droit seulement, est conçu dans une note très fine, pas très originale non plus, mais on en ferait à la rigueur une jolie médaille. Le projet Bovy, plus complet, plaît à beaucoup ; il nous semble pourtant que l'excellent artiste a été un peu inférieur à lui-même ; ses figures sont beaucoup trop petites, d'un dessin qui pêche quelquefois, il y en a trop au droit et elles sont d'un symbolisme de la plus commune espèce ; le revers est d'une assez belle envolée, mais trop vide.

« M. Chiattonne, de Lugano, auquel le jury a donné le premier prix pour son revers, est un habile artiste ; il avait présenté jadis un projet d'affiche, fougueux et un peu confus. Le droit de son projet, avec une Helvétie entourée de ses vingt-deux enfants, est quelconque. Son revers primé, fort simple, porte un grand cartouche destiné au nom du propriétaire de la médaille, placé au-dessus d'un semis de branches de laurier et de rhododendron ; au fond, une vue du Palais des Beaux-Arts ; tout cela sobrement traité, avec un peu trop d'importance donnée aux feuillages. Il y aura peut-être dans l'exécution, à baisser un peu le cartouche et à faire prédominer la vue de l'Exposition. Fait curieux, ce revers s'harmonise absolument avec le droit de M. Meyer, auquel le second prix a été attribué. Le sujet de cette face représente une jeune femme assise de face sur un fauteuil de pierre, auprès duquel sont sculptées les armes de Genève et de la Confédération ; d'un geste gracieux, elle tend une branche de laurier de la main droite, pendant qu'elle en détache une autre de la main gauche d'un arbuste placé derrière elle. Le geste manque un peu d'ampleur, mais cela pourra se corriger sur un projet définitif.

« Et maintenant une question se pose. Qui va graver ces deux coins ? Si nous ne nous trompons pas, les auteurs des deux projets ne peuvent pas se charger de ce travail. Il faudra donc qu'un médailleur traduise en quelque sorte leurs maquettes, les interprète en vue de la gravure. C'est là le danger que nous signalions en commençant. Nous avons en Suisse trois ou quatre graveurs, peut-être, absolument capables de le faire. Il s'agira de bien choisir.

« Quoi qu'il en soit, le choix du jury, parfaitement judicieux, s'impose. Il faudrait se garder de céder à la tentation de prendre l'une des faces primées pour l'accoler à quelque autre récompensée en



seconde ligne. C'est au jury, nous semble-t-il, qu'il conviendrait de laisser le soin de trancher toutes les questions pendantes jusqu'à l'achèvement de la médaille. »

« La voici achevée la médaille de l'Exposition et bientôt les heureux lauréats en pourront faire montre. Hâtons-nous de le dire, c'est une belle médaille, et nous sommes heureux d'en féliciter le jury et son dévoué secrétaire, M. Alfred Cartier, qui lui a voué les soins les plus diligents.

« On se souvient de la médiocrité du concours ouvert en vue de la fourniture des projets de médaille, concours qui avait rassemblé à l'Athénée un nombre respectable de productions dont, pour la plupart, la banalité était le moindre défaut. Le choix du jury spécial, qui s'était porté sur les maquettes de M. Adolphe Meyer, de Bâle, pour le droit, et de M. Chiattonne, de Lugano, pour le revers, fut critiqué et vivement ; plus d'un regrettait ces vieux symboles, ces Renommées, ces Génies, ces ouvriers musculeux, ces Helvéties plus ou moins opulentes, ces fleuves, que nous ont servis plusieurs générations de médailleurs, et tel s'arrêtait avec complaisance devant de poussives allégories, qui n'avait pas même un regard pour les projets primés.

« Malgré tout, on en est resté à la décision prise. Les auteurs récompensés ne pouvant se charger de graver les coins, il fallut chercher d'assez habiles artistes pour traduire fidèlement sur le métal les intentions, seulement esquissées, de MM. Meyer et Chiattonne ; le premier put exécuter cependant un modelage plus achevé que celui qu'il avait présenté au concours. MM. Hugues Bovy et Georges Hantz étaient tout désignés pour mener à bien cette tâche ; ils l'ont accomplie, en effet, avec leur talent accoutumé.

« Le motif du droit est une femme assise — ce sera la Suisse, ou Genève, ou l'Exposition, ou la Gloire, ou la Patrie, ou l'Industrie, peu importe — cueillant à l'arbre placé derrière elle des rameaux de laurier qu'elle offre d'un geste ample.

« La pose est simple, gracieuse, très originale en même temps, et M. Bovy, chargé de cette face, a tiré un parti admirable des draperies et ses raccourcis sont fort bien venus ; les bras sont très beaux, et le torse et la tête, mais la cuisse gauche est un peu exagérée comme sur le modèle. Deux écussons, aux armes de la Confédération et de Genève, flanquent le trône de cette déesse.

« Au revers, modelés entièrement d'après la première ébauche de

M. Chiattonne et gravés par M. Hantz, se trouvent une vue du Palais des Beaux-Arts, estompée et traitée avec une grande sobriété, et le cartouche sur lequel sont gravées les indications relatives à l'exposant ; ce cartouche est accompagné de branches de laurier et de rhododendron fouillées et ciselées avec bonheur.

« L'un des grands mérites de cette médaille, c'est qu'elle porte peu de lettres ; celles qui s'y trouvent n'écrasent rien, il n'y a pas de ces légendes circulaires qui circonscrivent souvent mal à propos les compositions qu'elles entourent. Nous le répétons, c'est une belle médaille ; conçue dans une note plus moderne que les pièces auxquelles nous sommes habitués, elle plaira, nous en sommes certain, malgré les très petites critiques de détail qu'on peut lui adresser. »

(112) EXPOSITION NATIONALE SUISSE GENÈVE 1896

L'aigle tenant une clef dans ses serres et soutenant un écu aux armes de la Confédération, adopté comme vignette officielle de l'Exposition ; au-dessus, un soleil portant au centre le monogramme IHS ; le tout accompagné de branches de chêne et de laurier. Au-bas, un cartouche rectangulaire portant le mot JURY Signé à gauche : G. H. Grènetis.

Revers avec agrafe.

Diam. : 0,030. Argent (quelques exemplaires, dont plusieurs montés en boutons de manchettes), bronze argenté oxydé avec l'écusson émaillé.

Insigne officiel des membres du Jury, composé et gravé par M. Georges Hantz, frappé par l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

(113) Même pièce que le numéro précédent, mais sans le mot JURY, et qui se portait suspendue à une brochette dorée portant différentes mentions : COMITÉ CENTRAL etc.

Insigne officiel des membres du Comité et de différents fonctionnaires.

(114) · EXPOSITION NATIONALE SUISSE · En sens inverse :  
GENEVE 1896

Écu aux armes de Genève entouré de la devise, dans un grènetis entouré de rayons flamboyants séparés par des motifs d'ornement.

R̄. Une femme assise remettant la trompette de la Renommée à un jeune homme debout devant elle; à leurs pieds, divers attributs, charrue, palette et pinceaux, rouleau, statue, etc. Au fond, vue du pavillon central du Palais des Beaux-Arts; dans le ciel une croix fédérale rayonnante et les devises de la Confédération et de Genève en lettres incuses. Signé au bas : GEORGES HANTZ

Diam. : 0,040. Or fin 8 ex., argent fin 95 ex., cuivre argenté 6 ex., étain.

(115) Réduction de la précédente.

Diam. : 0,019. Avec et sans bélière, suspendue à des bracelets, etc. Argent.

(116) En sept lignes, dans un grènetis : DE : | L'EXPOSITION | NATIONALE : | . GH [en lettres entrelacées] SVISSE . | A GENÈVE, L'AN | 1896 : JE . SVIS | UN TÉMOIN .

R̄. Écu aux armes de Genève dans un grènetis entouré de rayons flamboyants séparés par des motifs d'ornement.

Diam. : 0,026. Bélière. Argent émaillé de différentes couleurs (3 types).

Les initiales GH du droit sont celles de M. Georges Hantz, le graveur et éditeur de cette pièce de style ancien, qui se vendait aussi montée en bijou, suspendue à des bracelets, etc. Le revers est imité des florins « pour les soldats de Genève » de 1590.

(117) · CONFÉDÉRATION SUISSE EXPOSITION NATIONALE GENÈVE · En sens inverse : ☆ ☆ 1896 ☆ ☆

Un livre ouvert, dans un grènetis, portant la devise : UN POUR TOUS TOUS POUR UN disposée en trois lignes sur deux pages; le tout entouré de vingt-trois écus aux armes de la Confédération et des cantons. Signé au bas, à droite : C. DROOP

R̄. ☆ ☆ ☆ SCIENCE ☆ INDUSTRIE ☆ ☆ ☆

Vue du pavillon central du Palais des Beaux-Arts dans un cartouche surmonté d'un soleil portant le monogramme  $\frac{J}{H} \frac{S}{S}$  et d'une banderole avec la devise : POST TENEBRAS LUX, et flanqué d'une branche de chêne et d'une branche de laurier. Sur la tranche, incus : L. FURET.

Diam. : 0,037. Argent 200 ex., bronze 50 ex.

(118) \* \* \* SOUVENIR DE L'EXPOSITION NATIONALE  
SUISSE \* \* \* En sens inverse : GENÈVE 1896

Genève sous les traits d'une femme assise de profil à gauche, tenant une couronne de laurier dans la main droite, appuyée sur un cartouche portant un écu aux armes de Genève. A ses pieds, divers attributs : caducée, lettre, ballot, palme, globe terrestre, ruche, enclume et marteau, roue d'engrenage, équerre, livres, compas, palette et pinceaux, vase, lampe, rouleau. Au fond, vue de Genève prise du quai du Mont-Blanc.

Ŕ. LA PATRIE PROTÈGE ET RÉCOMPENSE LE TRAVAIL

La Suisse sous les traits d'une femme debout, tenant une couronne de laurier dans la main droite, appuyée sur un écu aux armes de la Confédération; derrière elle, un escalier et une balustrade au-dessus de laquelle apparaissent les toits du Palais des Beaux-Arts; à sa gauche, contre la balustrade, un écu aux armes de Genève posé sur un cartouche, à sa droite un trophée posé sur un cartouche, formé d'un caducée, d'un marteau et d'une roue d'engrenage. Signé au bas : w. m.

Diam. : 0,050, Argent, argent oxydé, bronze, bronze doré, bronze argenté, étain, étain bronzé.

(119) Réduction de la précédente. Inscriptions du droit disposées un peu différemment.

Diam. : 0,033. Bélière. Mêmes métaux que la précédente.

Ces deux dernières médailles exécutées et éditées par Wilhelm Mayer, à Stuttgart.

(120) Dans le haut en deux lignes, la première arrondie : EXPOSITION NATIONALE | DE GENÈVE

Vue du pavillon central du Palais des Beaux-Arts; au bas, sur une banderole posée sur une palme, la date 1896. Grènetis.

Ŕ. LAC DE GENEVE

Vue de Genève prise du quai du Mont-Blanc. Dans le ciel une croix fédérale rayonnante. A l'exergue : SOUVENIR

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium, similor et similor argenté.

(121) SOUVENIR DE L'EXPOSITION NATIONAL (*sic*) En six lignes dans le champ : DE | GENÈVE | DU 1<sup>ER</sup> MAI | AU | 15 OCTOBRE | 1896

Revers, diamètre, bélière et métaux comme au numéro précédent.

(122) Comme au numéro précédent.

R̄. VILLE DE GENÈVE

Écu aux armes de Genève sommé d'une étoile rayonnante et flanqué de deux branches de laurier.

Diamètre, bélière et métaux comme aux deux numéros précédents.

(123) SOUVENIR DE L'EXPOSITION NATIONALE En six lignes dans le champ : DE | GENÈVE | DU 1<sup>ER</sup> MAI | AU | 15 OCTOBRE | 1896

R̄. VILLE DE GENÈVE

Écu aux armes de Genève posé sur un cartouche et flanqué de deux branches de laurier. Signé au bas : VIEUXMAIRE

Diam. : 0,023. Bélière et métaux comme aux trois numéros précédents.

(124) Comme au numéro précédent.

R̄. Réduction du revers du n° 120.

Diamètre, bélière et métaux comme au numéro précédent.

(125) Dans le haut, en trois lignes, la première arrondie : EXPOSITION NATIONALE | SUISSE | 1<sup>ER</sup> MAI 15 OCTOBRE

Vue du pavillon central du Palais des Beaux-Arts; au bas sur un cartouche: GENÈVE 1896 Grènetis.

R̄. GENEVE

Vue de Genève, prise du quai des Bergues, avec l'île Rousseau au centre. A l'exergue, un écu aux armes de Genève posé obliquement sur une branche de laurier, et la signature: C. DEFAILLY Grènetis.

Diam. : 0,033. Avec et sans bélière. Argent, aluminium, similor et similor argenté. Un exemplaire unique en plomb, premier tirage.

(126) SOUVENIR En cinq lignes au-dessous d'une croix fédérale rayonnante : DE | L'EXPOSITION NATIONALE | SUISSE | MAI-OCTOBRE | 1896 Grènetis.

Revers, diamètre et bélière comme au numéro précédent. Aluminium, similor et similor argenté.

(127) En sept lignes, dans une couronne ouverte formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier : SOUVENIR | DE | L'EXPOSITION NATIONALE | SUISSE | DE GENEVE | MAI - OCTOBRE | 1896



Dans le haut, à l'ouverture de la couronne, une croix fédérale rayonnante; au bas, à l'intersection des deux branches, une aigle aux ailes éployées tenant une clef dans ses serres, au-dessous, une banderole portant : POST TENEBRAS LUX

Ŕ. EXPOSITION NATIONALE SUISSE Seconde ligne de légende : GENÈVE 1896

Une femme, vêtue à l'antique et planant, tenant une couronne de laurier dans la main droite élevée; de la gauche, elle montre un ouvrier assis devant elle et lui tournant le dos, et appuyant un marteau sur une enclume; à leurs pieds, un buste, une palette et des pinceaux, une équerre, une ruche, une faux, un râteau, une charrue, etc. Au fond, à gauche, vue de Genève et de la rade prise de la rive droite; à droite, vue du Palais des Beaux-Arts de l'Exposition. Signé au bas : DEFAILLY

Diam. : 0,040. Avec et sans bélière. Étain.

Les n<sup>os</sup> 120 à 127, médailles de fabrication parisienne éditées par M. C. Defailly, à Genève.

(128) En six lignes, la première et la dernière arrondies, dans une couronne ouverte formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier liées par un ruban : ⌘ EXPOSITION NATIONALE ⌘ | DU 1<sup>ER</sup> MAI | AU | 15 OCTOBRE. | GENÈVE | 1896

Ŕ. EXPOSITION DE GENÈVE

Vue de l'Exposition de Bordeaux (!). A l'exergue : 1896.

Diam. : 0,036. Bélière. Aluminium.

(129) EXPOSITION NATIONALE SUISSE dans le champ, en quatre lignes, sous une croix fédérale rayonnante : · 1<sup>ER</sup> MAI · | 15 OCTOBRE | ..... | GENÈVE 1896

Ŕ. UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Écu aux armes de Genève dans un cartouche surmonté d'une banderole portant la devise, et flanqué d'une branche de chêne et d'une branche de laurier. Grènetis.

Diam. : 0,030. Bélière. Similor et similor argenté.

(130) ☆ EXPOSITION NATIONALE SUISSE GENÈVE 1896

Tête de profil à gauche d'une femme personnifiant la Suisse, coiffée de branches de rhododendron liées par un ruban sur lequel on lit, en lettres incuses, HELVETIA Signé au bas : GEORGES HANTZ Grènetis.



R. ☆ USINE GENEVOISE DE DÉGROSSISSAGE D'OR

Écu aux armes de Genève dans un cartouche sommé d'un soleil portant au centre le monogramme IHS et flanqué de branches de laurier. Signé : G H Grènetis.

Diam. : 0,030. Argent, bronze non patiné, bronze argenté, aluminium, plus 12 ex. en argent suisse des mines de Gondo.

(131) · VSINE DE DEGROSSISSAGE D'OR ATELIER DE FRAPPE · En sens inverse : GENEVE

Écu aux armes de Genève taillé dans un rocher devant lequel pousse un laurier; au fond, vue de Genève prise du quai du Mont-Blanc, et des Alpes derrière lesquelles se lève le soleil portant au centre le monogramme IHS; sur les rayons la devise de Genève. Signé au bas : G. H.



R. Buste cuirassé, analogue à la tête du numéro précédent, avec croix fédérale sur la poitrine; sur le ruban on lit, incus : LIBERTAS  
Au fond, des montagnes. Signé à droite : GEORGES HANTZ

Diam. : 0,030. Avec et sans bélière. Argent oxydé, bronze.

(132) EXPOSITION NATIONALE SUISSE

La Suisse sous les traits d'une femme assise, au pied d'un chêne, montre à un jeune garçon placé devant elle les palais de l'Exposition;

ce dernier tient une trompette avec fanion aux armes de Genève. Dans le haut, une croix fédérale rayonnante et le millésime incus 1896. Signé au bas : GEORGES HANTZ.

R. · VSINE DE DEGROSSISSAGE D'OR · ATELIER DE FRAPPE · GENEVE

Armoiries comme au n° 130, avec plus de relief.

Diam. : 0,045. Argent, bronze et bronze argenté, de plus 1 exemplaire en or suisse et 1 ex. en argent suisse des mines de Gondo.

Ces trois dernières pièces — médaille commémorative et jetons-réclame de l'Usine genevoise de dégrossissage d'or — gravées par M. Georges Hantz ; les deux premières étaient frappées à l'Exposition, à la presse monétaire exposée par l'Usine dans la Halle des machines.

(133) SOUVENIR DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE En sens inverse : GENÈVE 1896

Une aigle aux ailes éployées, couronnée, avec un écu aux armes de la Confédération suspendu au cou par un baudrier, et tenant une clef dans ses serres. Grènetis.

R. ☆ ATELIER DE GRAVURE ARTISTIQUE ET INDUSTRIELLE Au centre, en deux lignes : F. HOMBERG | BERNE Grènetis.

Diam. : 0,030. Quelques exemplaires en argent, métal blanc.

(134) Écu aux armes de Genève posé sur un cartouche, sommé d'un soleil portant le monogramme : IHS et d'une banderole avec la devise : POST TERRAS LUX ! et flanqué de deux branches de laurier accompagnées d'une autre banderole sur laquelle on lit : SOUVENIR DE L'EXPOSITION NATIONALE. Au-dessous : 1896 Signé, à gauche, du monogramme CF (liés). Grènetis.

R. ♦ ANCIENNE MAISON GOLAY LERESCHE & FILS ♦ En sens inverse : FONDÉE 1837 Deuxième ligne de légende : GOLAY FILS & STAHL SUCC<sup>RS</sup>

Au centre, en dix lignes : Fabricants | — | GENÈVE | — | HORLOGERIE | — | BIJOUTERIE | — | PIERRES · FINES | = Grènetis.

Diam. : 0,0325. Carton plaqué de cuivre.

(135) GRAND TIR DE L'EXPOSITION NATIONALE, GENÈVE 1896

Une aigle aux ailes éployées tenant une clef entre ses serres et soute-

nant un cartouche aux armes de la Confédération; au-dessus, un soleil portant le monogramme  $\frac{\Omega}{IHS}$  Au bas, une banderole portant en lettres incuses la devise UN POUR TOUS TOUS POUR UN Signé au bas, en deux lignes : F. BEAUVERD INV. | HUGUES BOVY SC.



R). LIBERTÉ!

Une femme debout, de profil à droite, tirant de l'arc; à ses pieds, des touffes de rhododendron. Au fond, des montagnes. Signé au bas, à droite : HUGUES BOVY F.

Diam. : 0,047. Or, argent 966 ex., bronze 1202 ex.

Médaille officielle de prix, dont le droit a été composé par M. F. Beauverd et le revers par M. Hugues Bovy, gravée par M. Hugues Bovy et frappée par M. L. Furet.



(136) En cinq lignes, dans une couronne ouverte formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier : SOUVENIR | DU | TIR DE L'EXPOSITION | 8.-17. AOÛT | 1896 Dans le haut, à l'ouverture de la couronne, une croix fédérale rayonnante; au bas, à l'intersection des deux branches, une aigle aux ailes éployées tenant une clef dans ses serres; au-dessous, une banderole portant : POST TENEBRAS LUX

R). Celui du n° 127.

Diam. : 0,040. Avec et sans bélière. Bronze, aluminium.

(137) \* SOUVENIR DU TIR DE L'EXPOSITION NATIONALE \*

En sens inverse : GENÈVE

En quatre lignes dans le champ :  | 8-17 AOÛT |  
1896 | 

R). Trophée formé d'une cible posée sur deux fusils en sautoir et surmontée d'un chapeau de tireur, le tout dans une couronne ouverte formée de deux branches de laurier liées par un ruban. Signé au bas :

VIEUXMAIRE


Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium, similor et similor argenté.

(138) Comme au numéro précédent.

R). Celui du n° 120.

Diamètre, bélière et métaux comme au numéro précédent.

(139) SOUVENIR DE LA FÊTE CANTONALE En sens inverse :  
GENÈVE En cinq lignes, au centre : DE | GYMNASTIQUE |

 | 1, 2, 3 AOUT | 1896

R). Celui du n° 85.

Diamètre, bélière et métaux comme aux deux numéros précédents.

(140) Comme au numéro précédent.


R). Celui du n° 120.

Diamètre, bélière et métaux comme aux trois numéros précédents.

(141) Réduction des précédents.

R). Celui du n° 86.

Diam. : 0,023. Bélière. Aluminium, similor et similor argenté.

(142) COURSES ET FÊTE En six lignes : DE LA | FÉDÉRATION  
| VÉLOCIPÉDIQUE |  | 15, 16, 17 AOUT | 1896

R). Celui du n° 120.

Diam. : 0,033. Bélière. Aluminium, similor et similor argenté.

(143) Comme au numéro précédent.

R). Celui du n° 123.

Diam. : 0,023. Bélière. Aluminium, similor et similor argenté.

Ces huit médailles, de fabrication parisienne, éditées par M. C. De-failly, à Genève.



(144) ☆ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE  
DES HÔTELIERS

Au centre, dans un grènetis, en trois lignes sous une croix fédérale rayonnante : GENÈVE | LES 27 28 29 MAI | 1896

R. ☆ EXPOSITION NATIONALE SUISSE ☆ En sens inverse :  
INDUSTRIE HOTELIERE

Vue du pavillon de l'industrie hôtelière à l'Exposition. Signé au bas : C. RICHARD

Diam. : 0,030. Bélière. Bronze 400 ex.

(145) ⌘ EXPOSITION NATIONALE SUISSE ⌘ En sens inverse :  
GENÈVE

Trophée formé d'un cartouche libre posé sur deux fleurets, une palme et une branche de chêne; au-dessus, une croix fédérale rayonnante.

R. ASSAUT INTERNAT. D'ESCRIME

Un personnage debout et de face en tenue de salle, tenant un masque et un fleuret; à sa droite, un écu aux armes de Genève, sommé d'un soleil portant le monogramme  $\frac{\Omega}{IHS}$  et la date 1896; à sa gauche, un écu aux armes de la Confédération posé sur une palme. Signé au bas : H. SCHÖNENBERGER Sur la tranche, incus : L. FURET

Diam. : 0,040. Argent oxydé, 100 ex.

(146) EXPOSITION INTERNATIONALE DE TIMBRES POSTE

Trophée formé d'un cartouche libre, au bas à droite, portant en deux lignes : MÉDAILLE | COMMÉMORATIVE accompagné de branches de laurier, d'une croix fédérale rayonnante et des plus anciens timbres suisses : Bâle, Zurich, Genève, Vaud, Confédération, etc.; au fond, vue de Genève prise du quai du Mont-Blanc. Dans le champ, à droite, en quatre lignes : SOCIÉTÉ | PHILATELIQUE | GENÈVE | 1896 Signé au bas : G. HANTZ

R. Armes de Genève, coin d'Antoine Bovy.

Diam. : 0,052. Argent 67 ex., bronze 84 ex., étain 1 ex. réservé au graveur.

Médaille commémorative de l'exposition qui a eu lieu dans les salles du Musée des Arts décoratifs de la Ville de Genève, du 8 au 23 août 1896; gravée par M. Georges Hantz.



(147) Comme ci-dessus, mais les timbres de Bâle et de Vaud inachevés au milieu, un bateau en moins dans le fond et un rang de perles dans la bordure du cartouche.

Revers et diamètre comme ci-dessus. Vermeil 2 ex., argent 33 ex. (dont un pour le Cabinet des médailles de la Ville, 7 pour les membres du jury et 25 pour les récompenses), bronze 17 ex., étain 2 ex. (dont un pour le graveur et un pour notre Société).

Médaille de prix pour la même exposition. Après l'achèvement de la frappe, les coins ont été oblitérés et remis au Cabinet des médailles de la Ville, après que quelques exemplaires eussent été frappés à titre de témoins de l'oblitération.

Ces deux médailles ont été frappées à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or.

(148) En six lignes dans le champ, à gauche : CONGRÈS | INTERNATIONAL | DES | ÉLECTRICIENS | GENÈVE | 1896

A droite, un écu aux armes de la Confédération; dans le haut, un globe électrique rayonnant surmonté de nuages. Signé au bas, à droite : G H Grènetis.

Revers avec agrafe.



Diam. : 0,030. Bronze argenté oxydé. Frappes d'amateur sans agrafe, sur flans plus épais, bronze 22 ex., étain 30 ex., plomb 7 ex.

Insigne officiel des membres du congrès.

(149) ❖ L'ANGLETERRE EST LE MARCHÉ LE PLUS AVANTAGEUX POUR L'INDUSTRIE SUISSE

Deux femmes debout et se serrant la main, l'une à droite, casquée et armée d'un trident, personnifiant l'Angleterre, l'autre personnifiant la Suisse ; à leurs pieds, deux écus aux armes des deux pays. Sur les côtés et au fond, à droite, une ancre, un ballot, un navire, un phare ; à gauche, un caducée, des usines, une montagne. Au-dessus : SUN-LIGHT SAVON Signé à l'exergue : F. H. LAVANCHY-CLARKE. EDIT.

R̂. MÉDAILLE FRAPPÉE PAR MOI-MÊME À L'EXPOSITION DE GÈNEVE [*sic*]. En sens inverse : 1896

Vue du pavillon central du Palais des Beaux-Arts de l'Exposition Grènetis.

Diam. : 0,038. Carton plaqué d'aluminium.

On obtenait cette pièce en mettant 10 centimes dans un distributeur automatique placé au Palais des Fées du Parc de Plaisance, et dans lequel était contenu un petit balancier <sup>1</sup>.

(150) VILLAGE SUISSE GENÈVE 1896.

Vue du Village avec, au premier plan, un berger conduisant une vache.

R̂. AUX PLUS ADROITS.

Un tireur à l'arbalète debout. Signé au bas, à droite : HUGUES BOVY F.

Sur la tranche, incus : L. FURET

Diam. : 0,032. Argent 965 ex., bronze 1385 ex.

Médaille officielle de prime du tir à l'arbalète, frappée par M. L. Furet.

(151) En cinq lignes dans le champ, à droite : 1896 | VILLAGE  
| SUISSE | TIR A | L'ARBALÈTE

Vue de l'église et de la place du Village suisse. Signé au bas, à droite : G. H. Grènetis.

<sup>1</sup> Voy. nos 69 et 108, d'autres jetons de la même entreprise.

Diam. : 0,025. Argent fin 40 ex., bronze 29 ex., aluminium 29 ex., étain 29 ex., plomb 2 ex.

Médaille officielle uniface, gravée par M. Georges Hantz et frappée à l'Usine genevoise de dégrossissage d'or, qui se donnait en primes pour le tir à l'arbalète, sous forme de broches et de boutons de manchettes.

(152) Au bas, en deux lignes arrondies, dans un cartouche : · VIL-  
LAGE SUISSE · | · GENEVE 1896 ·

Vue de l'entrée du Village.

R. Au bas, en deux lignes arrondies, dans un cartouche : · JEUX DE  
QUILLES · | AUX PLUS ADROITS

Un jeu de quilles avec un joueur; au fond, les mazots et la montagne du Village. Signé au bas, à gauche : C. DROOP

Sur la tranche, incus : L. FURET.

Diam. : 0,032. Argent 72 ex., bronze 100 ex.

Médaille officielle de prime pour le jeu de quilles, frappée par M. L. Furet.

(153) ✱ EXPOSITION NATIONALE SUISSE ✱ En sens inverse :  
17. OCTOBRE. 1896

Deux écus accolés aux armes des cantons de Neuchâtel et de Genève, sommés d'une croix fédérale rayonnante. Signé au bas : I. BARAUD.  
Grènetis.

R. JOURNEE En sens inverse : NEUCHATELOISE

Vue de la Ferme-Robert, maison neuchâteloise au Village suisse :  
A gauche, un R Signé à droite : N. T.

Diam. : 0,030. Argent, étain.

Le dernier mois de l'Exposition a été consacré à des journées cantonales, celle de Neuchâtel a eu lieu le 17 octobre; cette médaille en consacre le souvenir.

(154) ∴ SOCIETE SUISSE DE NUMISMATIQUE · En sens in-  
verse : SECTION DE GENÈVE

Au centre, en six lignes : BANQUET | DU 13 MAI 1896 | — |  
AUBERGE DU TREIB | VILLAGE SUISSE | ♣

Inscription gravée à la pointe sur le revers limé et poli de la pièce de 10 centimes de Genève, 1839-1844.

Diam. : 0,0245. Billon 2 ex.

Ce banquet n'a eu lieu que le 20 du même mois <sup>1</sup>.

(155) En six lignes : SOC · SUISSE | DE NUMISMATIQUE |  
BANQUET DU | 20 MAI 1896 | AU VILLAGE | SUISSE

Inscription gravée à la pointe sur le revers limé et poli de la pièce de 25 centimes de Genève, 1844.

Diam. : 0,025. Billon 1 ex. (Coll. P.-Ch. Strœhlin.)

(156) SOC. SUISSE | DE NUMISMATIQUE | BANQUET | DU  
20 MAI 1896 | AU VILLAGE | SUISSE

Inscription gravée à la pointe sur le revers limé et poli de la pièce de 5 centimes de Genève, 1839-1844.

Diam. : 0,018. Cuivre 2 ex.

(157) En six lignes : CONVIVIVM | SOC · NVMIS · HELV · |  
XIII MAII | MDCCCXCVI | IN | VICO HEVETICO [*sic.*] ·

Diam. : 0,031. Cuivre 3 ex.; variantes dans la forme de l'inscription des différents exemplaires.

(158) En sept lignes : SOC. SVISSE | DE NVMISMATIQUE | SEC-  
TION GENEVE | BANQVET DV 20 MAI | 1896 | AV VILLAGE |  
SVISSE

Diamètre et métal comme au numéro précédent.

(159) En six lignes : S · S · DE · N · | — | BANQVET | DV XX  
MAI | MDCCCXCVI | · V · S ·

Diamètre et métal comme aux deux numéros précédents.

(160) En cinq lignes : S · S · DE N · | BANQUET | DU 20 MAI  
1896 | AU VILLAGE | SUISSE ·

Diamètre et métal comme aux trois numéros précédents.

Les inscriptions de ces quatre dernières pièces, frappées au marteau ou gravées à la pointe sur le droit du jeton personnel uniface de M. P.-Ch. Strœhlin, président de la Société suisse de numismatique (n° 26).

<sup>1</sup> Voy. n° 109, une autre pièce relative à la Société.

(161) ∴ SOCIETE SUISSE DE NUMISMATIQUE Au centre, en quatre lignes : BANQUET | DU XX MAI | MDCCCLXCVI | · >Φ< ·

Inscription frappée en lettres mobiles sur le revers poli d'une médaille commémorative de l'Exposition, gravée par M. G. Hantz (n° 114).

Diam. : 0,040. Etain 1 ex. (Coll. P.-Ch. Strœhlin.)

**Erratum.** — L'insigne du Touring-Club (n° 94) porte cette inscription au revers : GEORGES HANTZ | GRAVEUR | GENÈVE Les insignes ordinaires n'ont d'émaillé que l'écusson ; ceux pour dames sont entièrement émaillés et dorés ; ceux du conseil sont en argent, émaillés et dorés comme ceux des dames, mais ils ont en plus, au bas, un cartouche doré flanqué de deux branches de laurier, portant en lettres noires le mot : CONSEIL

---